



**SÉANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA
MISSION D'ASSISTANCE DES NATIONS UNIES EN
SOMALIE (MANUSOM)**

DÉCLARATION DE

**S.E.M LÉON H. KACOU ADOM
AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE CÔTE D'IVOIRE AUPRÈS DE L'ONU**

A vérifier au prononcé

New York, le 03 janvier 2019

Excellences Mesdames et Messieurs,

Ma délégation voudrait, avant toute chose, saisir l'occasion de notre première séance de l'année 2019 pour sacrifier à la tradition en présentant ses meilleurs vœux à tous les membres du Conseil. Elle souhaite à chacun plein succès dans les missions qui sont les nôtres.

Monsieur le Président,

Ma délégation tient à exprimer ses chaleureuses félicitations à la République Dominicaine pour son élection au Conseil de sécurité ainsi que pour son accession à la présidence de cette Institution, pour le mois de janvier 2019. La Côte d'Ivoire qui a précédé la République Dominicaine voudrait assurer à ce pays ami son plein soutien et lui souhaiter une totale réussite.

Qu'il me soit permis de réitérer les remerciements de mon pays au Secrétaire général, à notre Conseil et à tous les membres des Nations Unies, pour l'appui inestimable dont il a bénéficié durant sa présidence.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait saluer Monsieur Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'Assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), pour la présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation dans ce pays au cours de la période du 23 août au 13 décembre 2018, y compris la mise en œuvre des mandats de la MANUSOM et du Bureau d'Appui des Nations Unies pour la Somalie (BANUS).

Cette présentation appelle de la part de ma délégation des observations sur les situations politique et sécuritaire, la question des Droits de l'Homme et la situation humanitaire.

Monsieur le Président,

Au plan politique, la Côte d'Ivoire constate avec regret qu'en dépit des espoirs suscités par le règlement de la crise parlementaire en mai 2018, les progrès attendus n'ont pas suivi. La situation politique est aujourd'hui dans l'impasse, en raison de la persistance des tensions entre le Gouvernement fédéral et certains Etats fédérés, avec pour conséquence le report sine die de l'élection présidentielle, initialement prévue le 17 novembre 2018, dans l'Etat du Sud-Ouest.

Les perturbations observées dans la préparation des processus électoraux en cours dans les Etats fédérés sont source de grande inquiétude dans la mesure où elles peuvent compromettre à terme les élections nationales de 2020, ainsi que tous les acquis déjà obtenus.

La Côte d'Ivoire voudrait donc inviter toutes les parties prenantes somaliennes à privilégier l'intérêt national et à régler leurs différends sans délai. Elle leur rappelle l'importance pour elles de respecter les engagements pris, dans un esprit de responsabilité mutuelle.

Monsieur le Président,

S'agissant de la situation sécuritaire, mon pays est profondément préoccupé par la recrudescence des attaques terroristes perpétrées par les Chebabs et les groupes affiliés à l'Etat Islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), avec un nombre record d'attentats pour l'année 2018, enregistré au mois de novembre.

Dans ce contexte, il exhorte le Gouvernement fédéral à poursuivre, avec le soutien de la Communauté internationale, l'adoption d'une approche globale dans le domaine de la sécurité. Il l'invite de même à mettre en œuvre la Stratégie et le Plan d'action nationaux pour prévenir et combattre l'extrémisme violent, afin de renforcer les capacités de la Somalie en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme.

La Côte d'Ivoire appelle en outre le Gouvernement fédéral à accélérer la mise en œuvre du Plan de Transition et de l'Architecture Nationale de Sécurité.

Mon pays tient à saluer le dévouement et les sacrifices consentis par la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM) ainsi que les Forces de sécurité somaliennes dans la lutte contre les Chebabs, et à les encourager à poursuivre leurs efforts.

Monsieur le Président,

S'agissant de la question des Droits de l'Homme, la persistance des violations et des atteintes à ces droits est un motif de grande préoccupation pour la Côte d'Ivoire. Aussi condamne-t-elle notamment les actes de violence sexuelle, l'utilisation et le recrutement d'enfants soldats ainsi que les multiples atteintes à la liberté d'expression, surtout les assassinats de journalistes.

Face à cette situation, mon pays voudrait souligner l'importance pour toutes les parties au conflit de respecter leurs obligations au regard du Droit international. Il rappelle au Gouvernement fédéral sa responsabilité de protéger les Droits de

l'Homme et l'invite à poursuivre les auteurs de toutes les violations et atteintes à ceux-ci.

A cet égard, ma délégation se félicite de l'adhésion de la Somalie à la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées et de son élection au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, en octobre 2018. Elle souhaite que cette admission contribue à impulser un nouvel élan au renforcement des mécanismes de protection nationale, notamment la mise en place effective de la Commission des Droits de l'Homme.

Monsieur le Président,

Sur le plan humanitaire, la Côte d'Ivoire tient à saluer l'excellente mobilisation de la Communauté internationale en 2018 de même que l'action remarquable des organismes d'aide humanitaire des Nations Unies et des autres Agences humanitaires qui ont apporté une assistance vitale aux populations somaliennes vulnérables. Cette mobilisation exceptionnelle a permis d'enregistrer une légère amélioration de la situation, marquée par une réduction des besoins en 2018.

Elle note toutefois, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, que 4,2 millions de personnes auront encore besoin d'assistance humanitaire en 2019. Ce qui nécessite la fourniture continue de soutien financier substantiel.

Mon pays voudrait donc, à la suite du Secrétaire général, lancer un appel à notre Conseil, à la Communauté Internationale et aux autres donateurs à contribuer au Plan de Réponse Humanitaire 2017-2019, afin d'appuyer les efforts en faveur de la résilience des populations et de la reconstruction.

Monsieur le Président,

Pour terminer, la Côte d'Ivoire salue le rôle essentiel joué par la MANUSOM, le BANUS, l'AMISOM et tous les partenaires de la Somalie ainsi que la qualité de leur collaboration. Elle encourage toutes ces entités à continuer de renforcer leurs coopérations à tous les niveaux, afin de contribuer efficacement au règlement du conflit et à la restauration de la paix et d'une stabilité durable en Somalie.

Je vous remercie.